

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	20^{ème}
Nom de site	DAVOUT	Numéro	T10913
Adresse du site	46, rue Davout	Hauteur	R+12 (40m)
Bailleur de l'immeuble	Social PARIS HABITAT	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	12/10/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/12/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	28/02/2021
Historique et contexte	Site expérimental 5G (autorisation ARCEP)

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G dans le 3500 MHz.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	6m et 10m en dessous de l'antenne	Vis-à-vis (25m)	R+4 azimut 120°
Estimation	2G/3G/4G/5G(2100) : 0° < 2V/m - 120° < 3V/m - 240° < 2V/m 5G (3500) : 0° < 1V/m - 120° < 2V/m - 240° < 1V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	43.2 m (az 240°) et 41.2 m (az 0° et 120°)		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.

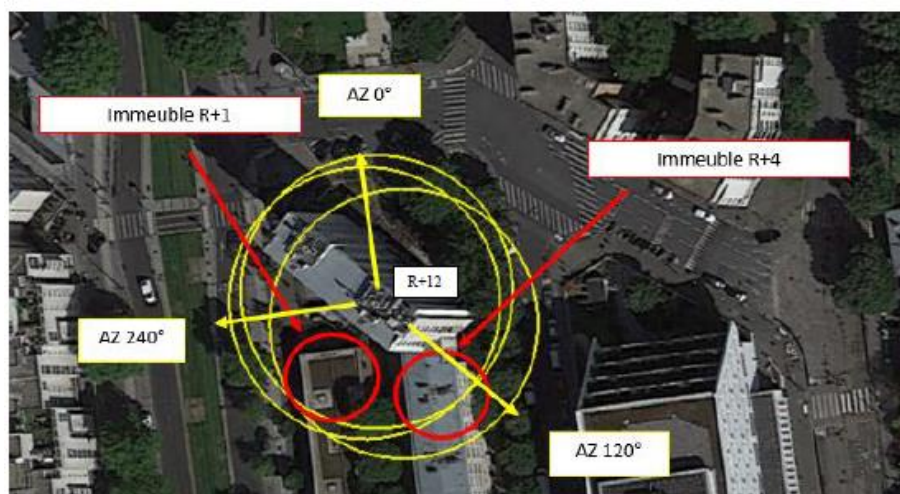


Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Jardin d'enfants Schubert	6 RUE SCHUBERT 75020 PARIS	R+0	non	90 m	inférieur à 1V/m
École polyvalente publique Davout	51 BOULEVARD DAVOUT 75020 PARIS	R+0	non	90 m	inférieur à 1V/m
Maryse Hilsz Ecole élémentaire	18-20 RUE MARYSE HILSZ	R+0	non	82 m	inférieur à 1V/m
Crèche Familiales Municipales Mairie de Paris	3 RUE REYNALDO HAHN 75020 PARIS	R+0	oui	63m	inférieur à 1V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 46 BOULEVARD DAVOUT-BAT.2 75020 PARIS-20E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	31.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour la 5G (3500 MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 46 BOULEVARD DAVOUT-BAT.2 75020 PARIS-20E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	22.5 m	28.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 31.5 m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :



Etat projeté :



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

